



CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 5 JUILLET 2017

Etaient présents : M. Emile CANU, Maire, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Yvette DUBOC, Mme Virginie BLANDIN (de 18 h 30 à 19 h 15, pour les questions n° 1,2,9,10. Pouvoir à M. Le Perf pour les autres questions), M. Alain BREYSACHER, Mme Françoise DENIAU, Jean-François LE PERF, Adjoint au Maire. M. Roger RENAULT, M. Roger LESUEUR, Mme Catherine DEROUARD, Mme Marie-Christine COMMARE, Mme Elisabeth MAZARS, Mme Isabelle FILIN, Mme Annick HOLLEVILLE, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF, M. Charles D'ANJOU, M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Alain CANAC (pouvoir à M. Renault), Mme Marie-Claude HERANVAL (pouvoir à Mme Duboc), M. Serge BROCHET (pouvoir à Mme Mazars), M. Thierry DEGRAVE (pouvoir à Mme Holleville), Mme Caroline ISTE (pouvoir à M. Canu), M. Olivier FE (pouvoir à Mme Derouard), M. Anthony GOGDET (pouvoir à M. Alabert), M. Philippe DECULTOT (pouvoir à M. D'Anjou).

Absents: M. Joël LESOIF, Mme Marie-José DELAFOSSE, Mme Sylvie CHEMINEL, Mme Emeline VIVES.

Mme Lecerf a été désignée comme secrétaire.

-0-0-0-0-

COMMUNICATIONS

M. le Maire a communiqué au Conseil Municipal 16 décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et 7 déclarations d'intention d'aliéner.

Arrivée de M. D'Anjou (18 h 50)

1 – CONVENTION CADRE D'INTERVENTION RELATIVE AU SECTEUR GARE D'YVETOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour mener une étude d'urbanisme pré-opérationnelle sur le secteur de la gare afin d'établir un programme et a autorisé M. le Maire à signer la convention avec l'EPFN, la CCRY et au besoin la Région.

2 – CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION FAIRE VIVRE LE MANOIR DU FAY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le principe d'une convention triennale d'objectifs comprenant une occupation de certaines dépendances du Manoir utiles à l'objet de l'association et d'une salle de réunion à l'espace Claudie André Deshays.

Départ de Mme Blandin (19 h 15)

3 – MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES. DEMANDE DE DEROGATION POUR LA RENTREE 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire a demandé une dérogation pour répartir les enseignements sur 8 demi-journées par semaine et sur les horaires suivants :

lundis, mardis, jeudis, vendredis : 8 h 30 à 11 h 30 et 13h 30 à 16 h 30. L'école Rodin appliquera les horaires suivants : 8h45-11-45 et 13h45 à 16h45

4 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET AU DEPARTEMENT POUR LE POLE D'ECHANGES DE LA GARE D'YVETOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à solliciter une subvention de la Région d'un montant de 997 322,78 € correspondant à 75 % de la dépense présentée et au Département d'un montant de 37 529 € représentant 5 % de la dépense.

5 – MODIFICATION DE LA PROMESSE DE VENTE DE TERRAIN AU PROFIT DU POLE PSYCHIATRIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à procéder aux modifications des surfaces et des servitudes dans la promesse de vente conformément au plan et à constituer toutes nouvelles servitudes.

6 – DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DU STAND DE TIR. DE SON TERRAIN D'ASSIETTE DE SON PARKING ET DU TERRAIN DE FOOTBALL N° 6

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le déclassement des parcelles en vue de leur aliénation au pôle psychiatrique de la clinique d'Yvetot

7 – DELIBERATION DE PRINCIPE RESERVE FONCIERE COMPLEMENTAIRE POUR LE POLE PSYCHIATRIQUE DE LA CLINIQUE D'YVETOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a confirmé la proposition destinée à l'avenir à la réalisation éventuelle d'un parc thérapeutique pour le pôle psychiatrique.

8 – ACCUEIL DE LOISIRS. TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDIS, VACANCES), GARDERIE, AIDE AUX DEVOIRS SEPTEMBRE 2017/AOUT 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs de l'accueil en augmentation de 1 % par rapport à l'an dernier.

9- TARIF ADHESION MAISON DE QUARTIER 2017/2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le prix d'adhésion unique et fixe de 6 € par an et par usager

10 – TARIF GYM SENIOR MAISON DE QUARTIER 2017/2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le tarif de 30 € par usager et pour 20 séances.

11 – RESILIATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION VILLE D'YVETOT/LOGEAL POUR UN LOGEMENT DANS L'IMMEUBLE LATHAM

M. Alabert ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la dénonciation de la convention signée avec Logéal.

12 – SAISON CULTURELLE 2017/2018 : RESIDENCE ARTISTIQUE ET ACTION CULTURELLE AVEC LA COMPAGNIE NADINE BEAULIEU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la proposition d'accueil en résidence et de développement d'une action culturelle de territoire avec la compagnie Nadine Beaulieu

13 – PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION N° 3 DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les modifications à intervenir aux services techniques

14 – PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISEE ENTRE LE CNFPT ET LA VILLE D'YVETOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le principe de contractualisation de ce partenariat entre le CNFPT et la Ville pour 2017/2018 et les années suivantes.

15 – CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ROUEN DOSSIER PENAL 7 RUE DU GRAND FAY. CONFIRMATION ET DETERMINATION DU PREJUDICE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des plaintes déposées par la Ville d'une décision de renvoi devant le Tribunal Correctionnel à l'audience du 7 septembre 2017.

16 – RESTAURANTS SCOLAIRES. TARIF ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs relatifs aux repas des enfants dans les restaurants scolaires avec une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.

17 – USAGERS PROFESSIONNELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES. TARIFS 2017/2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs relatifs aux repas des usagers professionnels dans les restaurants scolaires avec une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente.

Fin de séance 21 h 10

Yvetot le 6 juillet 2017

LE MAIRE
Emile CANU

